



Tarbes le 27 mars 2008

Madame la Directrice des Services Fiscaux,
Monsieur le Trésorier payeur Général,

Le 26 février 2008 notre Ministre a annoncé la clôture de la "phase d'approfondissement" des travaux (c'est à dire la fin du cycle des négociations, en particulier sur les aspects financiers) et le début de la phase de mise en place effective de la nouvelle DGFP.

Pour nous, agents de la DGI et de la DGCP des Hautes Pyrénées :

- **C'EST UNE CLOTURE SANS APUREMENT DU PASSIF**
- **C'EST UNE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Sans apurement de passif car le Ministre ne dit rien sur :

- L'empilement des réformes successives et leurs effets négatifs sur les missions,
- La détérioration des conditions de travail,
- La dictature des Indicateurs,
- La non prise en compte de la technicité accrue,
- La destruction progressive du réseau de proximité.....

Le Ministre, qui est aussi celui de la Fonction Publique, passe par pertes et profits les préjudices subis par tous les agents depuis presque 10 ans.

Sans valorisation de l'actif car :

Les propositions qui ont été faites restent, au regard des efforts que nous avons consenti, **insuffisantes et partielles.**

Insuffisantes, parce qu'elles ne sont pas encore à la hauteur de l'événement que représente cette fusion et de tous les efforts et adaptations qu'elle va nécessiter de tous les agents.

Partielles, parce que le Ministre renvoie aux calendes grecques les négociations sur le sujet central de l'emploi, des effectifs , des conditions de vie au travail et de nos règles de gestion. Il ne donne aucune garantie quant à la pérennité de nos missions et de notre réseau de proximité .

A cela s'ajoutent les récentes attaques contre le statut général de la Fonction Publique

Ainsi, le projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction Publique récemment présenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat est porteur de graves attaques contre le statut général de la Fonction Publique.

Les propositions Ministérielles consistent en effet à faire signer à chaque agent qui serait en situation de ne plus avoir d'emploi une convention de réorientation professionnelle destinée à faciliter sa reconversion dans un service de sa propre administration, ou dans une autre administration voire dans le privé.

L'administration se réserve par ailleurs le droit de mettre fin à cette période de réorientation au cas où l'agent concerné aurait refusé trois postes qu'on lui proposerait, sans préciser bien entendu la localisation géographique de ces postes.

Dans ce projet de loi figure aussi la possibilité pour l'administration d'imposer aux agents des temps partiels cumulables et de recruter des intérimaires pour combler les vacances d'emploi dites temporaires.

Ces mesures sont au cœur de la Révision Générale des Politiques Publiques qui conduit à un affaiblissement du service public à la Française et à la destruction des garanties des fonctionnaires.

La fusion DGI/DGCP constitue dans nos administrations le bras armé de cette politique.

Les agents de la future DGFP sont ainsi particulièrement concernés par ce dispositif de réorientation professionnelle puisque le Ministre affiche sa volonté de supprimer 3000 emplois par an.

Les agents des impôts et du Trésor des Hautes Pyrénées se sont exprimés aujourd'hui par la grève et ne manqueront pas d'affirmer à nouveau leurs revendications lors des prochaines Journées Portes Ouvertes ou de la campagne médiatique sur la déclaration de revenus.

Ils exigent et exigeront :

➤ **UN REGLEMENT JUSTE DU CONTENTIEUX FINANCIER**

➤ **DES GARANTIES FORTES POUR TOUS LES AGENTS SUR :**

- ✓ **NOS MISSIONS**
- ✓ **NOS CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL**
- ✓ **LA PERENNITE DE NOTRE STATUT**
- ✓ **NOS REGLES DE GESTION**
- ✓ **L'EVOLUTION ET LE DEROULEMENT DE NOS CARRIERES**
- ✓ **LE NIVEAU DE NOS EMPLOIS**

Le Ministre doit répondre à ces revendications légitimes.